

RENTRÉE SCOLAIRE

Inscriptions CP
et
Maternelle
2026/2027

**LES INSCRIPTIONS AURONT LIEU
DU 9 MARS AU 17 AVRIL 2026**

MODALITÉS

Élémentaire



Livret de Famille

Carnet de Santé

**Justificatif de Domicile de
moins de 3 mois**

**Tous les enfants rentrant au
C.P. doivent s'inscrire ainsi
que tous les nouveaux
élèves**



**Peuvent s'inscrire les
enfants nés en
2021 - 2022 - 2023**

**2 Photos d'identité pour les
nouveaux élèves uniquement**

**Livret de Famille
Carnet de Santé
Justificatif de Domicile de
moins de 3 mois**

Les parents séparés ou divorcés doivent nous fournir soit :
- le jugement du tribunal fixant le domicile de l'enfant,
- soit un courrier du responsable 1 autorisant le responsable 2
à inscrire son enfant à l'école élémentaire ou maternelle de
Margency.